

# CIToyENS DE L'UNION EUROPÉENNE, PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE VOTRE COMMUNE D'ICI LE 3 MAI !

Tous les citoyens originaires d'un État membre de l'Union européenne  
vivant en France  
peuvent voter aux prochaines élections européennes du 9 juin.

